

## Message du Président de la République

11 mars 2020

Ce 11 mars 2020 est la première journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

Cette date, choisie par l'Union européenne en souvenir de l'attentat commis à Madrid à la gare d'Atocha, le 11 mars 2004, nous rassemble aujourd'hui dans une communauté de destins qui transcende les frontières.

La commémoration est d'abord ce que la Nation doit à tous ceux qui ont été balayés par la violence du terrorisme, à ceux se sont relevés meurtris, à ceux qui ne se relèveront pas.

Par-delà le deuil, elle marque aussi notre reconnaissance envers ces femmes et ces hommes qui ont sauvé, secouru, soigné, aidé, accompagné. Sauveteurs, forces de l'ordre, élus, ou passants anonymes, tous ceux qui, lorsque nous avons été frappés au cœur, ont formé d'un seul élan une grande chaîne fraternelle de solidarité.

Une chaîne soudée par l'État, qui a recueilli les orphelins et soutenu les conjoints endeuillés, pansé les blessures, celles du corps et celles de l'âme qui, pour être plus secrètes, plus souterraines, ne sont pas les moins aiguës. Pleurer les morts, et réparer les vivants.

Cette journée est la preuve que les terroristes ont échoué à anéantir la promesse républicaine. Ils voulaient détruire la valeur de la vie, ils n'ont réussi qu'à nous la rendre plus précieuse. Ils voulaient paralyser, ils nous ont galvanisés. Ils voulaient diviser, ils nous ont unis.

Chaque année, le 11 mars rassemblera toute la Nation, tous les Français dans un recueillement collectif où nous nous souviendrons et où nous affirmerons haut et clair notre unité et notre détermination à combattre les fureurs de tous les obscurantismes et de tous les fanatismes.

Aujourd'hui, au nom de la France, au nom de chacun d'entre vous, je présiderai la première cérémonie de cette journée nationale à Paris, sur le parvis des droits de l'Homme au Trocadéro. Et j'ai souhaité que partout où bat le cœur de la nation, aussi bien sur notre sol que dans les communautés françaises à l'étranger, tout citoyen puisse s'associer à la commémoration.

C'est pourquoi chaque préfecture, chaque ambassade, participe aujourd'hui à ce moment de communion, et que partout se rassemblent, non seulement les victimes et leur famille, mais ceux qui les ont secourues dans un esprit de dévouement et de solidarité exemplaire.

J'ai aussi voulu que l'hommage s'inscrive dans une perspective mémorielle d'envergure. Par la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme, nous honorons les victimes. Par la création d'un mémorial du terrorisme en France, lieu unique au monde, nous opposerons aux forces mortifères de la barbarie, la lumière vitale de la mémoire et de la connaissance.

Leurs noms sont désormais gravés dans le bronze et dans la pierre. Ils sont plus profondément encore gravés en nous.

Abel. Elsa. Bernard. Linda. Laurence, Jonathan, Philippe, tant et tant d'autres prénoms, tant d'existences, de talents, d'espoirs, qui laissent au flanc de notre pays une plaie encore ouverte. Nous nous remémorerons vos visages, vos destins, prouvant que vos vies fauchées par la barbarie n'ont pas été annihilées : elles seront éternisées par nos mémoires, elles nous raffermiront dans notre amour de la liberté.

A ceux qui sèment la mort et la terreur, qui veulent détruire notre raison et notre façon de vivre, la France, l'Europe, répondront toujours avec la force universelle de leurs valeurs et la puissance sereine de l'Etat de droit. Elles se défendront pied à pied, à grand renforts de tolérance, en érigeant haut les digues de la liberté et de la justice.

En choisissant les mots d'Albert Camus, les associations de victimes ont compris l'essentiel de notre défi : face au danger d'un monde qui se défait et parfois se barricade, un monde où « nos grands inquisiteurs risquent d'établir pour toujours les royaumes de la mort », il nous faut « restaurer entre les nations la paix, refaire avec tous les hommes une arche d'alliance ».

Que la première de ces arches soit ce pont que bâtissent aujourd'hui nos mains unies et nos mémoires rassemblées.